

# LE PETIT NAUJACAIS



**Bulletin municipal bimestriel de la Commune de Naujac-sur-Mer**



## **SUR L'AGENDA :**

- **Concours de belote le 30 septembre à 15 h 00**
- **Loto le 13 octobre à 20 h 30**
- **Concours de belote le 28 octobre à 15 h 00**

## ST HUBERT ÉTAIT À NAUJAC !!!



Dimanche 26 août, la "Ferme de Lizan" organisait sa traditionnelle journée chasse. Il était difficile de trouver une place parmi la multitude de véhicules stationnés. Sur place, la présence de nombreux chasseurs médocains, notamment beaucoup de naujacais venus faire leurs achats avant l'"Ouverture". En fin de matinée plus de cinq cents personnes avaient déjà visité le site et beaucoup d'autres étaient attendues tout le long de la journée. Il n'était pas facile de se faufiler entre les nombreux exposants. Quelle fierté pour le Maire de Naujac, Jean-Hubert... de voir cette notoriété grandissante et cette belle et dynamique

entreprise naujacaise, qui se diversifie entre Chasse, Pêche et...Équitation. Une entreprise dirigée par cette jeune génération montante Brice MORIZE, Thibault VARENNE et Franck SAUDMON. Démonstration de tir à l'arc sur cibles mobiles, grillades, restauration, stands de vente d'apeaux à canard, les sons magnifiques des cors de chasse ont fait de cette journée une belle réunion conviviale du monde de la chasse.

Une tradition ancestrale qui fait partie indélébile de notre patrimoine MÉDOCAIN !!

## NOUVEAU BUS SCOLAIRE

Dans le journal précédent, nous avons fait le choix de garder notre bus scolaire malgré ses quinze ans d'âge... finalement nous avons eu l'opportunité d'acquérir un nouveau véhicule d'occasion pour la somme de 24 000,00 €. Celui-ci nous permet de bénéficier de la subvention de la Région Aquitaine pendant encore sept ans. D'une capacité d'accueil plus importante, nous passons de vingt-sept à trente cinq places assises.

Cela permettra à nos chauffeurs d'effectuer le circuit de ramassage en une seule boucle, ce qui n'était pas toujours le cas.

L'ancien bus sera mis à la vente quand toutes les formalités administratives seront effectuées.



M. le Maire remercie M. Pierre SAUVARIN , Président de l'ACCA pour l'imprimé qu'il nous a communiqué et que nous joignons au Petit Naujacais, afin de rappeler les règles de sécurité lors d'une battue.



33 000 NAUJAC - SUR - MER

Pierre SAUVARIN

Président

4, rue Vignolles

33990 NAUJAC sur Mer

Tél. 06 30 16 65 29

acca.naujacsurmer@orange.fr

### Organisation d'une battue : la sécurité avant tout

#### Avant - Pendant - Après :

- tout chasseur doit avoir son permis en règle, permis assurance carte
- tout chasseur de grand gibier doit signer le carnet de battue avant le départ de la battue et prendre connaissance du plan de chasse à effectuer,
- toute arme doit toujours être maniée comme si elle était chargée et chaque fois que vous manipulez une arme, faites-vous un devoir de vérifier par vous-même si elle n'est pas chargée,
- ne jamais pointer une arme vers quelqu'un et ceci en toutes circonstances,
- s'assurer que l'arme n'est pas chargée avant de la mettre sous étui,
- en action de chasse, toujours orienter votre arme les canons vers le sol,
- ne jamais franchir d'obstacle avec une arme chargée,
- ne jamais se déplacer avec une arme chargée,
- pendant ces battues, n'est autorisé que le tir aux grands gibiers, et renards
- tous les chasseurs doivent être présents avant le départ de la battue ou avertir le responsable de leur retard qui ne sera pas autorisé à toutes les battues, sinon le chasseur ne sera pas accepté à la battue du jour,
- les chasseurs devront être présents au partage du gibier,
- les chefs d'équipes chevreuils et les membres du bureau sont conjointement et solidairement responsables de l'organisation et de la discipline des battues,
- la mise en place des chasseurs se fera avec un minimum de véhicules et ceux-ci seront groupés afin de ne pas gêner la chasse et le tir,
- en chasse vous n'êtes pas seul dans la nature, la courtoisie est de rigueur chercheurs de champignons, promeneurs respect des propriétés privées
- Le port d'un gilet, d'un bandrier ou d'une veste de couleur orange fluorescent pour la participation aux battues est obligatoire ..
- La chasse dans les RCFS est soumise à autorisation préfectorale, la chasse et la circulation sont interdites dans la réserve naturelle .
- Le regroupement des chasseurs sur les routes goudronnées est interdit .
- Chaque véhicule de chasse doit être occupé avec au minimum deux chasseurs.

### Sécurité publique : il est rappelé qu'il est interdit (Arrêté préfectoral du 8 juillet 1983)

- de faire usage d'armes à feu sur les routes, voies et chemins affectés à la circulation publique, ainsi que sur les voies ferrées, emprises, enclos et dépendances des chemins de fer,
- à toute personne placée à portée de fusil d'une de ces routes, chemins, voies ferrées, emprises, enclos et dépendances des chemins de fer, de tirer dans leur direction ou au dessus et à toute personne placée à portée de fusil d'une maison d'habitation, de tirer dans sa direction ou au dessus.

### Stage sécurité :

- Organisé par la Fédération des Chasseurs de la Gironde : il dure environ 3 heures, gratuit, et se déroule au Domaine de Pachan à Ludon Médoc.

### En battue : IDENTIFICATION ...

- signaler sa présence aux chasseurs postés à votre droite et à votre gauche,
- au poste, bien visionner le terrain afin de déterminer les zones à risques

- (routes, maisons ...) et s'ouvrir un angle de tir,
- charger votre arme seulement après le signal du départ de la battue,
  - s'assurer que chaque tir sera fichant,
  - toujours identifier l'animal avant de tirer,
  - ne jamais quitter son poste avant le signal de fin de battue,
  - tir dans la traque interdit.

### **SANCTIONS**

- Le non respect des consignes de sécurité entraînera l'exclusion d'une ou plusieurs battues selon la gravité des faits, pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive en fonction des voies légales (Préfecture)

- Le ou les faiseurs de troubles pouvant nuire à l'ambiance de la chasse seront exclus après avis du Conseil d'Administration de l'ACCA de Naujac sur Mer.

- Les faits non dénoncés engendrent une mauvaise ambiance et peuvent porter atteinte à la sécurité de la chasse.

**Zones de tir :** Face à la traque ventre aux bois, tirez derrière soi dans un angle supérieur à 30°. Afin de déterminer la zone de tir, faire 5 pas à droite et ensuite à 90° 3 pas derrière soi. Le point déterminé signale la zone de tir.

### **REGLES DE SECURITE ZONES DE TIR DE SECURITE**

**TRAQUE DE CHASSE**

**TRAQUE DE CHASSE**

**BOIS**

**VOTRE POSTE**

**VOTRE POSTE**

**VOTRE POSTE**



Au delà de 40 mètres pour les fusils et, 100 mètres pour les carabines, le tir est fortement déconseillé.

**Le Président  
Pierre Sauvarin  
Tél : 0630166529**

**P.S.**

En signant le carnet de battue, je reconnais avoir reçu et lu le présent règlement. (Assemblée Générale de l'acca tous les ans premier dimanche de juin, pour 2019 le dimanche 2 juin)

## PAROLES, PAROLES, PAROLES !!!

Vendredi matin 6 juillet, s'est déroulée l'inauguration de notre nouveau réservoir d'eau à Saint Isidore, d'une capacité de 400 M3, mis en fonctionnement quelques jours auparavant. Cette manifestation conviviale a eu lieu en toute simplicité. Notre fermier, SUEZ Eau France, le cabinet d'étude AmEaux ingénierie ainsi que les sociétés Poseo, Vinci Construction, Qualit-Consult, étaient présents. Chacun, détaillant avec force et détails aux élus naujacais les prestations qu'ils ont réalisées pour édifier cette imposante construction.

Était présente également et invitée pour le combat qu'elle a mené, Madame la Conseillère Départementale du Nord-Médoc Sonia COLEMYN, qui a défendu avec pugnacité notre demande de subvention auprès du Département, estimée à 144 000€... malgré ses efforts et ses multiples interventions au plus haut niveau, malgré les écrits et la parole donnée en public par les beaux parleurs départementaux, cette subvention ne nous a pas été attribuée pour des raisons aussi futiles qu'incompréhensibles. Ce qui a obligé la Municipalité non seulement à utiliser les fonds en réserve sur le budget Eau, mais également à souscrire un nouvel emprunt de 90 000 € pour pallier la carence du Conseil Départemental. La construction de ce nouveau réservoir a été motivée par la vétusté de l'ancien stockage. D'une capacité de 150 m3, celui-ci ne répondait plus du tout aux impératifs de puissance de débit. L'utilité de cette nouvelle construction est d'assurer la sécurité incendie du hameau de St Isidore, mais également de fournir en quantité nécessaire, l'eau utilisée par notre camping municipal pendant la saison estivale. Le SDIS, (Pompiers), l'ARS, (Agence de l'eau) et notre fermier (SUEZ Eau ) ont confirmé qu'il était impératif d'effectuer les travaux de cette structure d'une capacité de 400 m3, le plus rapidement possible. Le projet initial d'un second forage dans ce secteur ayant été abandonné pour son coût (dépassant le million d'euros) mais surtout pour l'incertitude d'avoir une eau non polluée par le résiduel de la pollution du site de l'ancienne usine du Flamand.

Le coût total s'élève à 674 000 € TTC.

Le financement se répartit comme suit : Subvention SUEZ Eau 70 000 €.

Financement par la collectivité : 604 000 € (carence du Conseil Départemental de 144 000 €)

Soit par habitant de Naujac, (Population DGF) : 1092 Habitants = 553 €.

Il faut savoir également, que Naujac-Sur-Mer ne dispose que d'un forage situé au lieu-dit le Baron qui alimente l'ensemble du territoire de la commune. En cas de problème important sur ce forage, le nouveau stockage de St Isidore, par un système de vannes inversées, permettrait d'alimenter la totalité de la commune le temps des réparations.



## KERMESSE DE L'ÉCOLE



C'est une bien belle tradition que la kermesse de l'école à Naujac. Vendredi 22 juin à 19 h 00, tous les stands étaient fin prêts et ça sentait bon les grillades et autres odeurs de petits plats mijotés. Nombreux étaient ceux qui se présentaient devant les différents ateliers pour acheter les tickets de tombola en espérant bien être le gagnant de super lots. Les enseignantes étaient à l'ouvrage et Monsieur le Maire ainsi que les élus présents, les félicitaient pour le travail effectué. Notamment pour les nombreuses répétitions nécessaires afin que nos petits naujacais puissent donner leur récital devant un public d'amis,

de parents et surtout de grands-parents attendris. Félicitant également tous les nombreux bénévoles sans qui rien n'est permis.

La soirée s'est poursuivie autour de dégustation de petits plats, grillades, gâteaux et autres sucreries, un pur moment de partage et d'amitié. Le bonheur dans un petit village rural, merci à tous et à l'année prochaine.

## POUR VOUS GÉLU L'A LU



« **Changer l'eau des fleurs** » Valérie Perrin

Prix des Maisons de la Presse 2018

Peut-on renaître dans un cimetière ? Retrouver le sens et la couleur de la vie dans ce lieu de pleurs et de silence ? C'est pourtant ce qui arrive à Violette quand elle accepte, après avoir été brisée par la vie, ce poste de « gardienne de cimetière » dans un petit village lorrain. Née sous X, enfance ballotée entre familles d'accueil et foyers, adolescence entre alcool et drogue, mal mariée à un être immature et irresponsable, l'histoire ne pourrait être que misérabiliste et larmoyante mais la modernité du style, sa sobriété persillée d'humour, permet d'éviter cet écueil. On lit l'histoire de Violette (prénom donné par la sage-femme

chargée d'enregistrer la naissance sous X) comme une résurrection qui n'a rien à voir avec un miracle ordinaire mais comme une lutte de tous les jours pour ne pas être consumée par « *l'affreux soleil noir de la mélancolie* » et du désespoir. Dans ce lieu où elle change l'eau des fleurs (et nourrit les chats), beaucoup d'histoires humaines ne se réduisent pas seulement à deux dates inscrites sur les tombes et, notamment, une histoire d'amour impossible qui va curieusement orienter le destin terrestre de notre gardienne du silence. Valérie Perrin est une vraie conteuse, entre Alexandre Dumas et Maupassant, et même si l'on se perd un peu dans la chronologie des étapes et des événements, on reste captivé par cette histoire qui n'a pas que des défunts comme protagonistes. Les personnages qui accompagnent l'existence de notre héroïne sont cernés d'une manière tendre et ironique mais tellement typés qu'on pense les avoir rencontrés un jour. Dans la loge de la gardienne, espèce de confessionnal séculier, se retrouve une petite société qui fait le lien entre les morts et les vivants (les liens sont plus nombreux que l'on ne croit) et reconsidère la valeur de la vie, de la mort et de l'amour. Si vous aimez les fleurs, vous aimerez ce livre.

**Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de Naujac**

## LES MARCHÉS GOURMANDS, UN SUCCÈS GRANDISSANT !

Tous les samedis soirs se sont tenus les marchés gourmands sur notre place de la Mairie. Ce rendez-vous, qui marque le début de l'été, a connu encore cette année un succès grandissant avec tous les ans une foule de plus en plus importante.

Dès 19 heures, chacun pouvait composer son menu au gré des stands de producteurs ou de commerçants, puis s'installer en famille ou entre amis sur de grandes tables en plein air ou sous le chapiteau pour se restaurer. Si certains ont aimé savourer les camemberts rôtis d'Emeraude d'autres ont préféré déguster les moules-frites de Mounia ou les jarrets à la rôtière de Wilfried.

Un grand merci aux bénévoles du comité des fêtes « Naujac Animation » sans qui cette manifestation n'aurait pas lieu ainsi qu'aux commerçants qui ont répondu présents.

Rendez-vous l'année prochaine !



## REMISE EN ÉTAT DE LA RUE DU CHÂTEAU D'EAU



Un devis a été signé le 18 mai 2018 auprès de la société ADE.TP pour un montant de 25 270,13 € (revêtement tri-couche)

Les travaux ont débuté le lundi 23 juillet pour une durée d'une semaine.

Les riverains de la rue du Château d'eau peuvent enfin profiter d'une route plus confortable.



Les concours de belote reprennent dès le mois de septembre, à la salle des fêtes.

- le 30 septembre à 15 h 00
- Le 28 octobre à 15 h 00
- Le 25 novembre à 15 h 00
- Le 16 décembre à 15 h 00 (belote de Noël)
- Le 27 janvier à 15 h 00
- Le 24 février à 15 h 00
- Le 31 mars à 15 h 00
- Le 28 avril à 15 h 00



# L'association GYM IMPULSE fait sa rentrée !!!

## Salle des fêtes de Naujac sur mer

Reprise des cours le Mardi 4 Septembre 2018.

### Mardi

10h00 - 11h00

**Gym Sénior**

19h30-20h30

### **RENFORCEMENT CARDIO**

( Strong by ZUMBA, Circuit Training,  
body minceur, circuit dynamique)

1 h / semaine / an 130 €\*\*

2 h / semaine / an 145 €\*\*

3h/semaine/an 160 €\*\*

### Le Mercredi

17h30-18h30\*

**ZUMBA KIDS**

(de 7 à 12 ans )

18h30-19h30\*

**Renforcement  
Musculaire**

19h30-20h30

**Step**

### Vendredi

19h30-20h30

**ZUMBA**

(Ados et Adultes)

\*Sous réserve suffisant  
d'un nombre d'adhérents

\*\*Licence comprise

Renseignements au 06.17.78.13.30 ou 06.77.55.32.97

Le 1er cours d'essai est gratuit.

Ne pas jeter sur la voie publique.

## NAUJAC-SUR-MER...CAPITALE...DU GRENIER MÉDOCAIN !!!



Mercredi 15 août s'est tenu le vide grenier de Saint-Isidore. A 11h00, une affluence record, du jamais vu depuis des années...une longue, très longue file de véhicules en stationnement. Des exposants par dizaines, du monde partout dans toutes les allées, le véritable paradis des chineurs. La buvette a été rapidement prise d'assaut ! grâce aux nombreux bénévoles présents sur tous les fronts (restauration/ information/organisation). Les associations présentes pour l'animation « Les Bougies Perlées » célèbres en Aquitaine pour leur présentation de vieilles mobylettes, l'Agility Dog pour son remarquable parcours canin. Tous les ingrédients pour réussir le meilleur GRENIER MEDOCAIN de l'année. MERCI ...à tous, pour cette superbe manifestation.



### INFO BIBLIOTHÈQUE

Afin de satisfaire un plus grand nombre de lecteurs, la bibliothèque est ouverte tous les samedis de 10h00 à 12h00 et cela depuis le 16 juin 2018. Les horaires du mercredi restent inchangés, 10h00 à 11h30.



**Entreprise Générale du Bâtiment**  
**NEUF - RENOVATION - EXTENSION**

9 quater rue de la Gravière  
33990 Naujac sur Mer

Tél : 06 14 42 04 51

[pimpernel.mercier@sfr.fr](mailto:pimpernel.mercier@sfr.fr)

## VIEILLES PHOTOS DE NAUJAC



*A gauche, un résinier gemmant un pin. A droite « La fête des résiniers » où l'on reconnaît, au premier plan, de face, Jean PION, le père de Jean-Claude PION (ex-élu municipal). La marinière rayée était la tenue traditionnelle. Années 30-40.*

A cette époque, le pin maritime qui recouvre encore le sol de notre région était exploité d'abord pour **la résine**, c'est-à-dire la sève élaborée de l'arbre. Le gemmage était l'activité qui consistait à recueillir la gomme, sève du pin maritime. Les gemmeurs ou résiniers effectuaient un travail pénible, ils parcouraient, en pleine chaleur, des kilomètres dans le sable « piquant » les pins à l'aide du « hapchott ». Certains pouvaient procéder à 2000 ou 3000 piquages par jour. La première « care » (entaille dans le tronc) était profonde de 1 centimètre et de 9 de large. Au bas de la care se trouvait le pot qui recueillait la résine. Il fallait repiquer la care périodiquement pour que l'oléorésine continue de couler goutte à goutte. Après la dernière « amasse » de l'année, on grattait la résine séchée, c'était « le barras ». La récolte de gomme cessait en octobre.

Quand l'arbre avait atteint soixante-dix ans, on rouvrait toutes les cares anciennes, c'était le gemmage à mort. Les pins étaient ensuite abattus pour faire du bois de construction et pour faire de la place aux semis. Plus tard, dans les années 50, ce gemmage au hapchott sera remplacé par une pulvérisation d'acide sulfurique.

La résine ainsi recueillie était orientée vers des usines de traitement en barils de bois puis de métal. La gomme distillée donnait l'essence térébenthine et la colophane utilisée notamment pour le glaçage du papier. Mais la résine entrait aussi dans la fabrication de nombreux produits : produits pharmaceutiques, mousse de plastique, revêtement de sols, vernis, sans oublier une multitude de sous-produits. Le plus célèbre, dans la région bordelaise, était un véritable savon en poudre multifonctionnel : la Cendre Lessive Saint-Marc, combinaison d'acide résinique et de carbonate de soude.

Cette exploitation de la résine de pin a aujourd'hui disparu mais ce fut le véritable « or végétal » des régions ensemencées par Chambrelent et Brémontier, à savoir le Landes et le sud de la Gironde.

## MODIFICATION N°1 – PLU de Naujac-sur-Mer

**Le rapport du commissaire enquêteur (version papier) est consultable à la Mairie depuis le 13 août 2018. Ce dernier sera mis en ligne sur notre site prochainement.**

UN NOUVEL ESPACE DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE



**CATHY STYLE**  
CRÉATION COIFFURE MIXTE

OUVERT DU  
MARDI AU SAMEDI

SOFA MASSANT SHIATSU  
REVLON - WELLA

6 PLACE DU 11 NOVEMBRE  
33990 NAUJAC SUR MER

05 56 41 27 05

**Camping du Ranch**



**Mr LAOUE J. Jacques**  
4 Rue de la Bâche  
33990 Naujac sur Mer

Téléphone : 05.56.73.00.63  
Port : 06.89.71.29.62  
Mail : laoue.jeanjacques@orange.fr

## INFOS PRATIQUES

### Mairie

Secrétariat : 05-56-73-00-55

Télécopie : 05-56-73-03-87

Courriel : [mairie.naujac@orange.fr](mailto:mairie.naujac@orange.fr)

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h/12h et 14h/17h30

Mardi 9h/12h et 14h/17h30

Mercredi 9h/12h

Jeudi 9h/12h et 14h/17h30

Vendredi 8h/12h

Samedi 9h/12h

### SERVICE URBANISME

Accueil du public sur RDV uniquement :

Lundi 9h/12h

Mardi 14h/16h

Jeudi 14/16h

### Ramassage tri sélectif

Bio et tout venant : Tous les vendredis

Bac jaune et verre : Les jeudis des semaines bleues

### Déchèterie de Lesparre-Médoc

Accepte les déchets d'équipements électriques et électroniques

Du mardi au samedi 8h30/12h et 14h/17h30

Tel : 05-56-41-16-23

### Bibliothèque municipale

Le mercredi de 10h00 à 11h30 (adultes)

Le mercredi de 10h00 à 11h00 (enfants)

Le samedi de 10h00 à 12h00

### Agence postale

Tel : 05-56-73-00-55

Lundi/mardi/jeudi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi/vendredi 9h/12h

Samedi 9h/12h

Borne postale, levée à 12h, 10h le samedi

### Recyclerie

Ouverture tous les mercredis de 10h à 17h

Et le 1er samedi du mois

## ETAT CIVIL

### Naissance :

Florent, Yohan GEZ

Le 7 août 2018

### Décès :

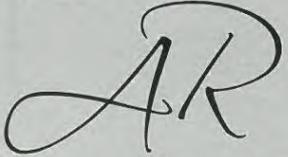
Dioniso PULIDO

Le 3/07/2018

### Mariages :

Clément DE RIBET & Hélène VIDAL  
Régis REBELO & Chrystelle BORDEAUX  
Christophe BERNARD & Alexandra BAGAT  
Patrick GENESTE & Armelle MARCHAND  
Éric THIBAUT & Josiane CANON

Pompes Funèbres



Alain Robert

28, cours du Mal de Lattre de Tassigny  
33340 LESPARRE-MÉDOC  
Tél. : 05 56 73 40 61

6, route d'Avensan  
33480 CASTELNAU DE MÉDOC  
Tél. : 05 56 58 14 76

Menuiserie aluminium - PVC  
Vérandas  
Miroiterie, vitrages isolants  
Stores et toiles  
Portails aluminium  
Volets roulants, battants  
et rideaux métalliques  
Remplacement de casses



**Ets SOMIREY**  
distributeur peintures SIKKENS

ALUMINIER  
TECHNAL  
FABRICANTS INSTALLATEURS AGRÉÉS

**sikkens**

atelier et magasin :  
6, rue A.-Lafittau - BP 19  
33341 Lesparre-Médoc Cédex  
Tél. 05 56 41 04 14 - Fax 05 56 41 27 87  
[somirey@wanadoo.fr](mailto:somirey@wanadoo.fr)  
[www.somirey.com](http://www.somirey.com)

## LE PETIT NAUJACAIS

Bulletin d'information  
de la Commune de Naujac-sur-Mer  
Rédaction et impression  
Mairie de Naujac-sur-Mer 33990

Directeur de publication  
**Jean-Bernard DUFOURD**

Rédacteur en chef

**Marie-Christine BARBE**

Equipe rédactionnelle

Camille Bégué, Gérard Libert,  
Jean-Paul Le Glatin

Tiré à 900 exemplaires  
Dépôt légal Avril 2014



**SARRAZY**

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
PAVAGE ET AMÉNAGEMENT URBAIN  
ASSAINISSEMENT, VENTE ET LIVRAISON DE SABLE,  
GRAVE BÉTON, TERRE, CALCAIRE, GRAVIERS

BUREAUX  
ZA DE BEAU CHÈNE  
33250 CISSAC  
05 56 73 18 70

GRAVIÈRES  
LA LANDE DE POUYÈRE  
33990 NAUJAC/MER  
05 56 41 19 73

ROUTE DE VENDAYS  
33340 QUEYRAC  
05 56 59 82 60

UNIFIDÉPOTÉ DE 